



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E4435

VALABLE JUSQU'AU 12/04/2024

ÉDITÉ LE 06/04/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1989

Forme juridique : SARL

Capital : 31 122

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC

Siret : 352 680 870 00032

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 32533K

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 7331941104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 7331941104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ABA - CHAUFFAGE PLOMBERIE CLIMATISATION

323 RUE JACQUARD  
30100 ALES

Téléphone : 04 66 52 19 75

Fax : 04 66 52 74 62

Portable :

Site Internet :

E-mail : [contact@abachauffage.fr](mailto:contact@abachauffage.fr)

Responsabilité légale :

BULLONES BENJAMIN GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 21/03/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER  
106 AVENUE SAMUEL CHAMPLAIN  
34000 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.